

DEC182396DR06

Décision portant nomination de Mme Jocelyne Dias aux fonctions de responsable du service des systèmes d'information par intérim de la délégation Centre-Est

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180332DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Jocelyne Dias, adjointe à la Déléguée Régionale, est nommée responsable du service des systèmes d'information par intérim de la délégation Centre-Est à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 28 août 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale

Muriel Sinanidès